

ifop



Les Français et les cliniques et hôpitaux privés

N°110602

Votre contact Ifop :

Jérôme Fourquet

jerome.fourquet@ifop.com

Septembre 2012

1 | La méthodologie



Étude réalisée pour :	VEDICI
Échantillon :	Echantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil :	Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).
Dates de terrain :	Du 18 au 20 septembre 2012

2 | Les résultats de l'étude



A | Image et attrait des cliniques et hôpitaux privés

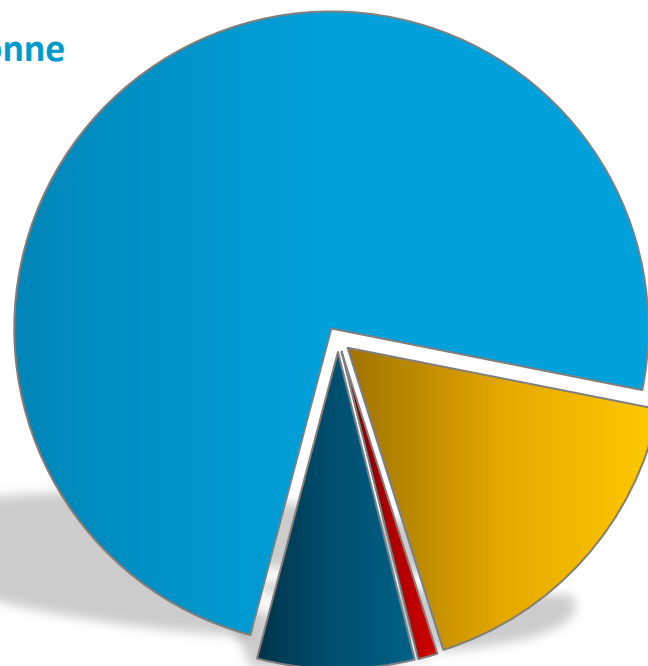


L'image des cliniques et hôpitaux privés est très majoritairement bonne, et ce dans toutes les catégories de population interrogées

Question : Diriez-vous que vous avez une très bonne image, une assez bonne image, une assez mauvaise image ou une très mauvaise image des cliniques et hôpitaux privés ?

TOTAL
Bonne image
82%

Une assez bonne
image
74%



Une assez
mauvaise image
17%

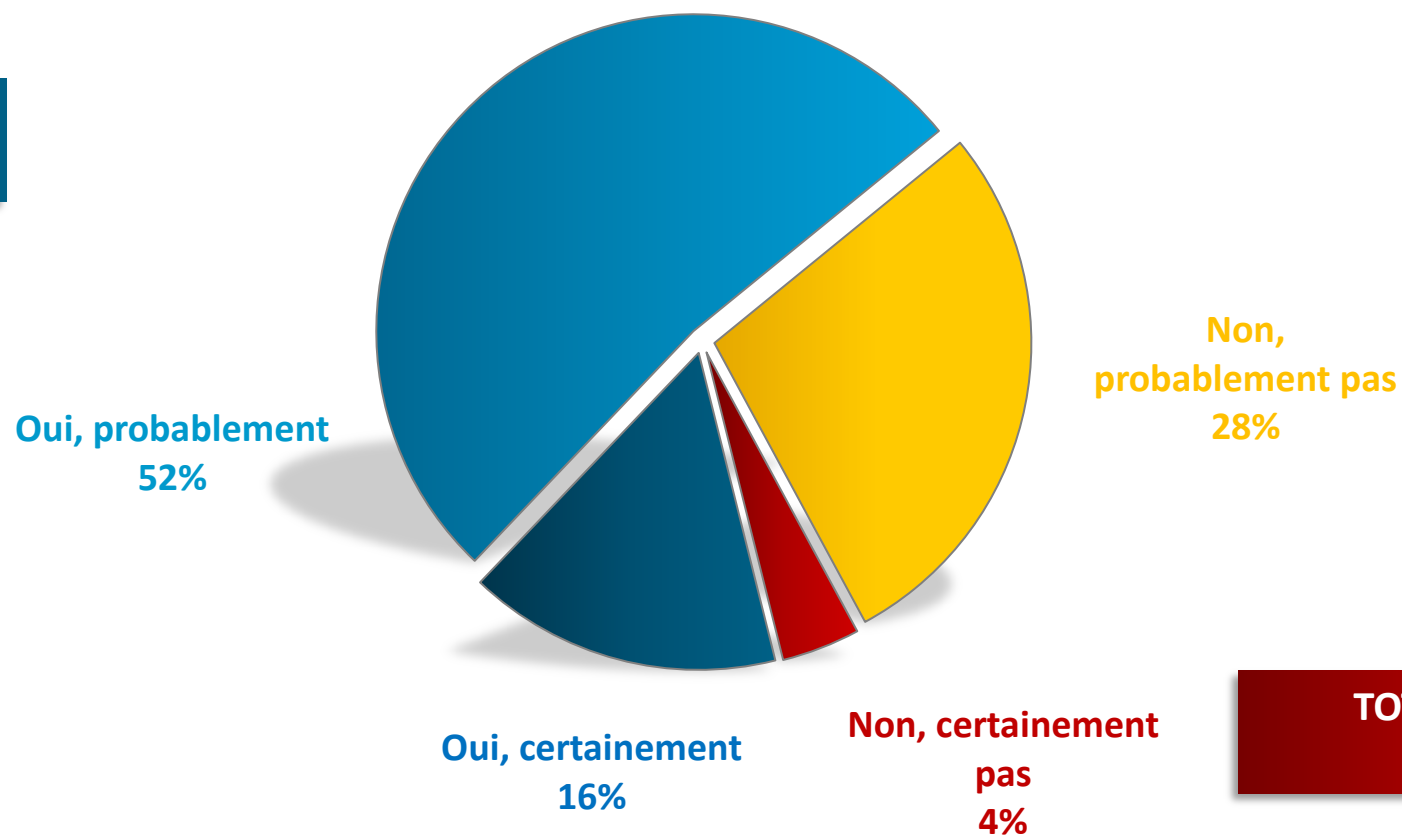
Une très bonne
image
8%

Une très mauvaise
image
1%

TOTAL
Mauvaise image
18%

Près de sept personnes sur dix conseilleraient une hospitalisation en clinique en hôpital privé à une personne âgée affaiblie et malade

Question : Si vous aviez dans votre entourage une personne âgée qui serait très affaiblie et malade, lui conseilleriez-vous d'aller dans une clinique ou un hôpital privé ?



TOTAL Oui
68%

TOTAL Non
32%



La propension à conseiller ou à choisir une clinique ou un hôpital privé atteint des niveaux encore plus élevés parmi les anciens patients de ces établissements

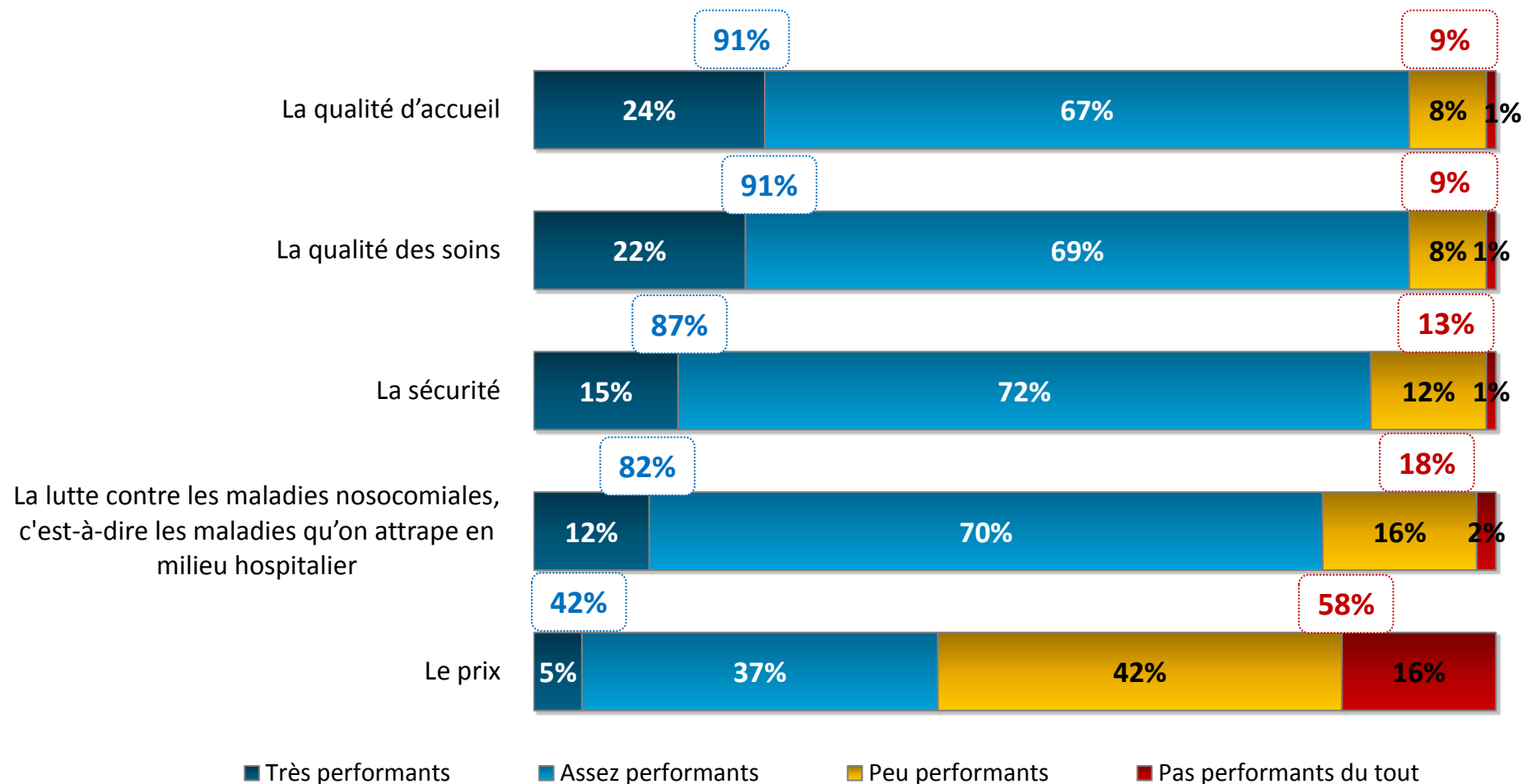


- Personnes ayant eu une expérience d'hospitalisation dans une clinique ou un hôpital privé
- Personnes n'ayant pas d'expérience d'hospitalisation dans une clinique ou un hôpital privé

B | Perception de la performance et satisfaction à l'égard des cliniques et hôpitaux privés

La bonne image des cliniques et hôpitaux privés s'appuie sur la réputation des soins et de l'accueil, davantage que sur les prix

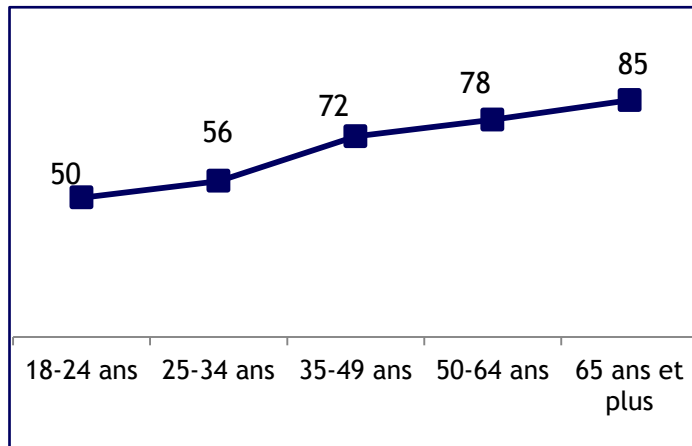
Question : Nous allons parler de la qualité de service. Diriez-vous que les cliniques et hôpitaux privés sont d'une manière générale très performants, assez performants, peu performants ou pas performants du tout en ce qui concerne... ?



Question : Avez-vous déjà été hospitalisé dans une clinique ou un hôpital privé ?

TOTAL Oui
71%

Selon l'âge



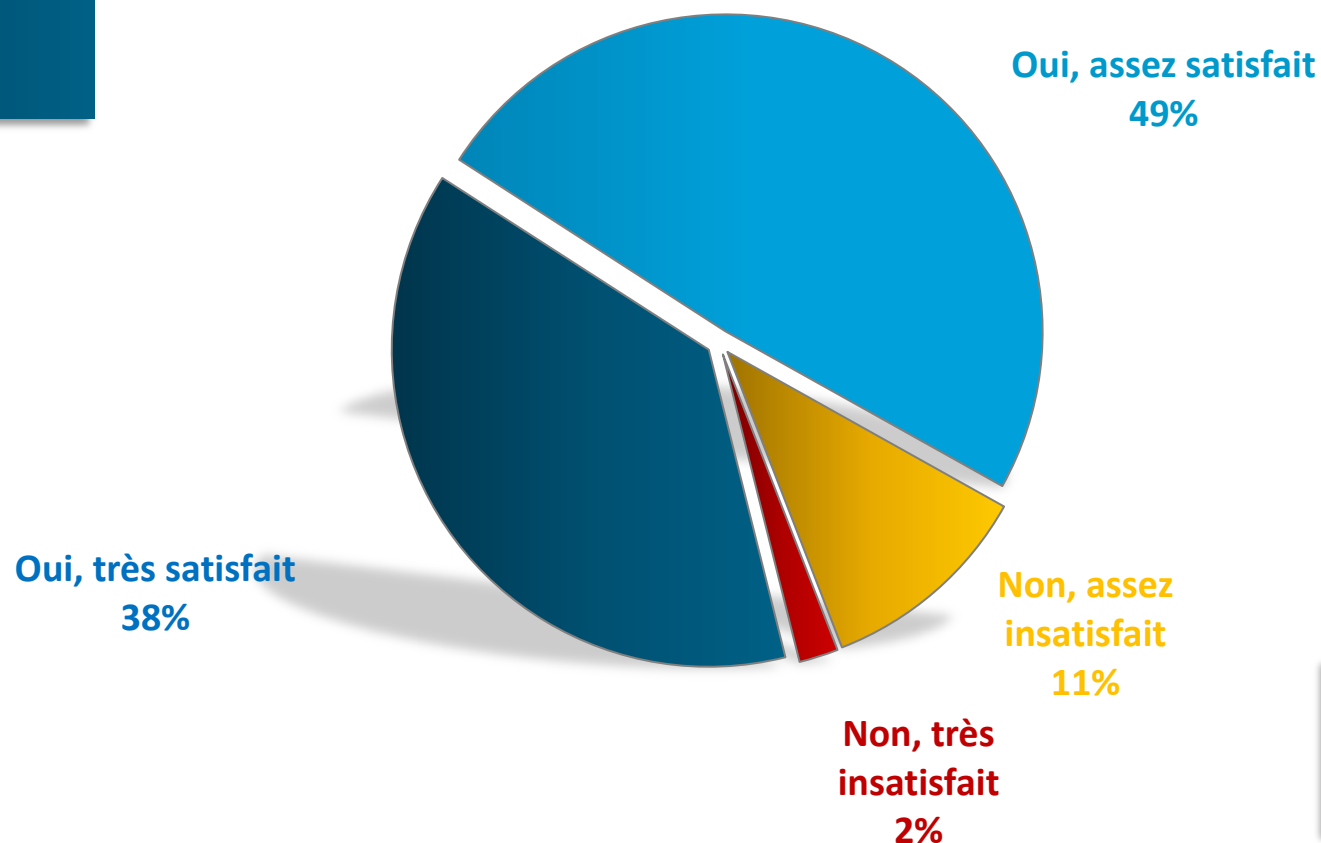
Oui, une fois
36%

Oui, plusieurs fois
35%

Non, jamais
29%

Question : Et avez-vous été satisfait de votre dernière hospitalisation en clinique ou en hôpital privé ?

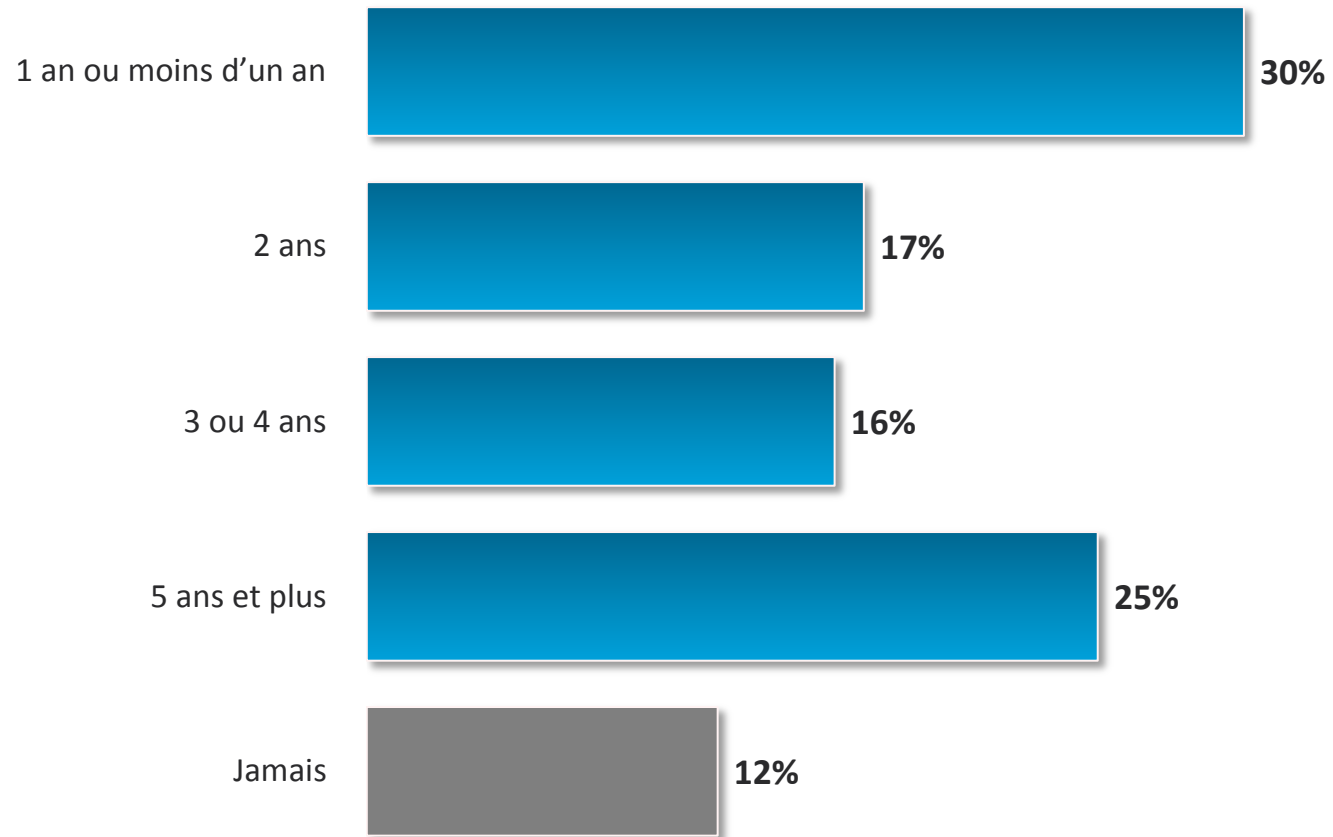
TOTAL
Satisfait
87%



TOTAL
Pas satisfait
13%

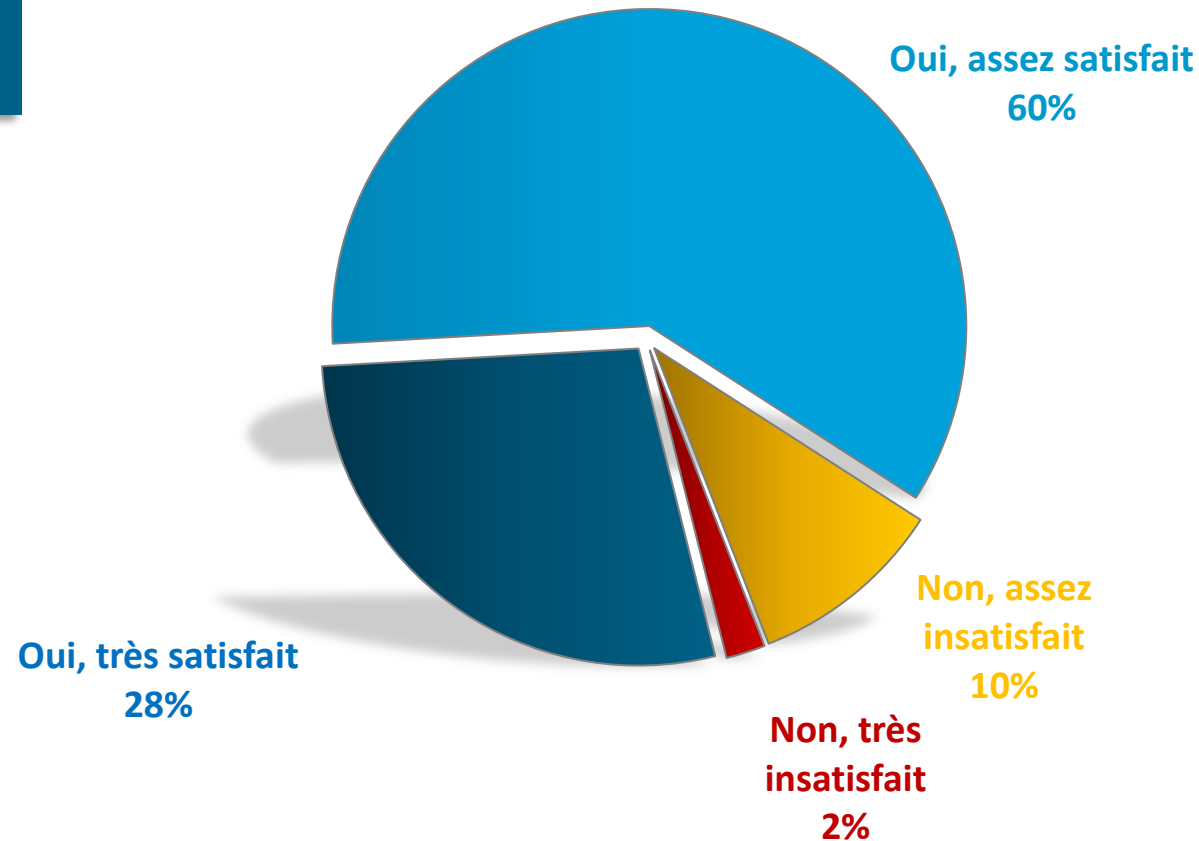
Base : question posée uniquement aux personnes ayant été hospitalisées en clinique ou hôpital privé, soit 71% de l'échantillon.

Question : Quand pour la dernière fois, avez-vous rendu visite à une personne hospitalisée en clinique ou en hôpital privé ?



Question : Et votre proche a-t-il été satisfait de son hospitalisation en clinique ou en hôpital privé ?

TOTAL
Satisfait
88%



TOTAL
Pas satisfait
12%

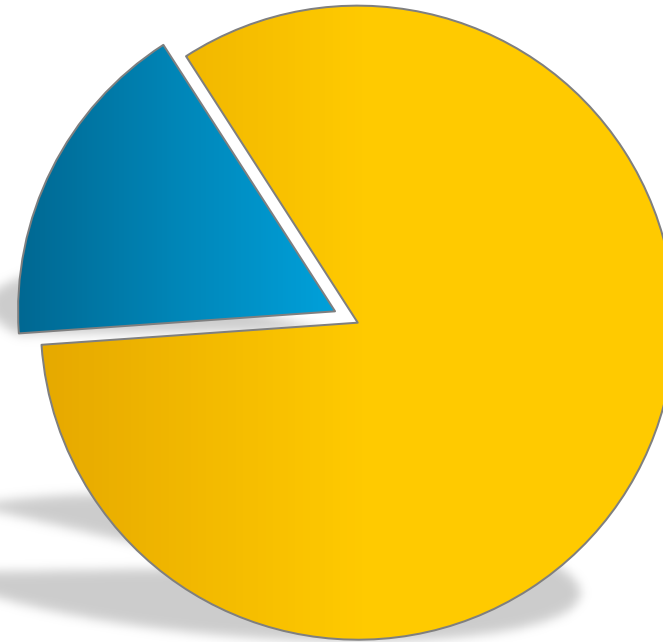
Base : question posée uniquement aux personnes ayant rendu visite à un proche hospitalisé en clinique ou en hôpital privé, soit **88%** de l'échantillon.

C | Questions d'actualité



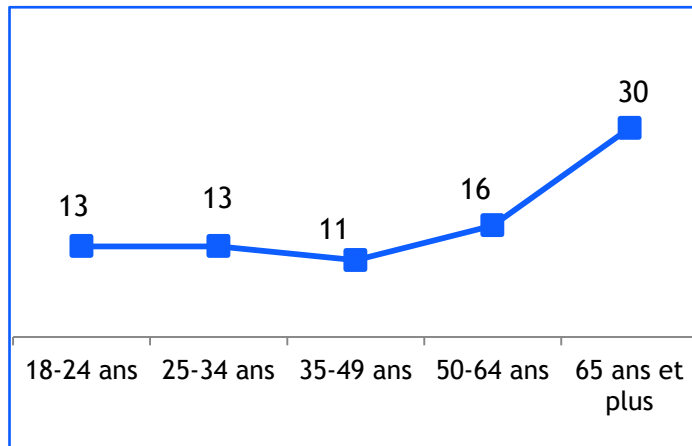
Question : Selon le dernier rapport de la Cour des Comptes, le coût pour la collectivité d'une hospitalisation dans un établissement privé est inférieur de 20 à 25 % à celui d'une hospitalisation dans un hôpital public. Le saviez-vous ?

Oui
17%



Non
83%

Selon l'âge



Expérience
d'hospitalisation dans
une clinique ou un
hôpital privé

Oui

20%

80%

Non

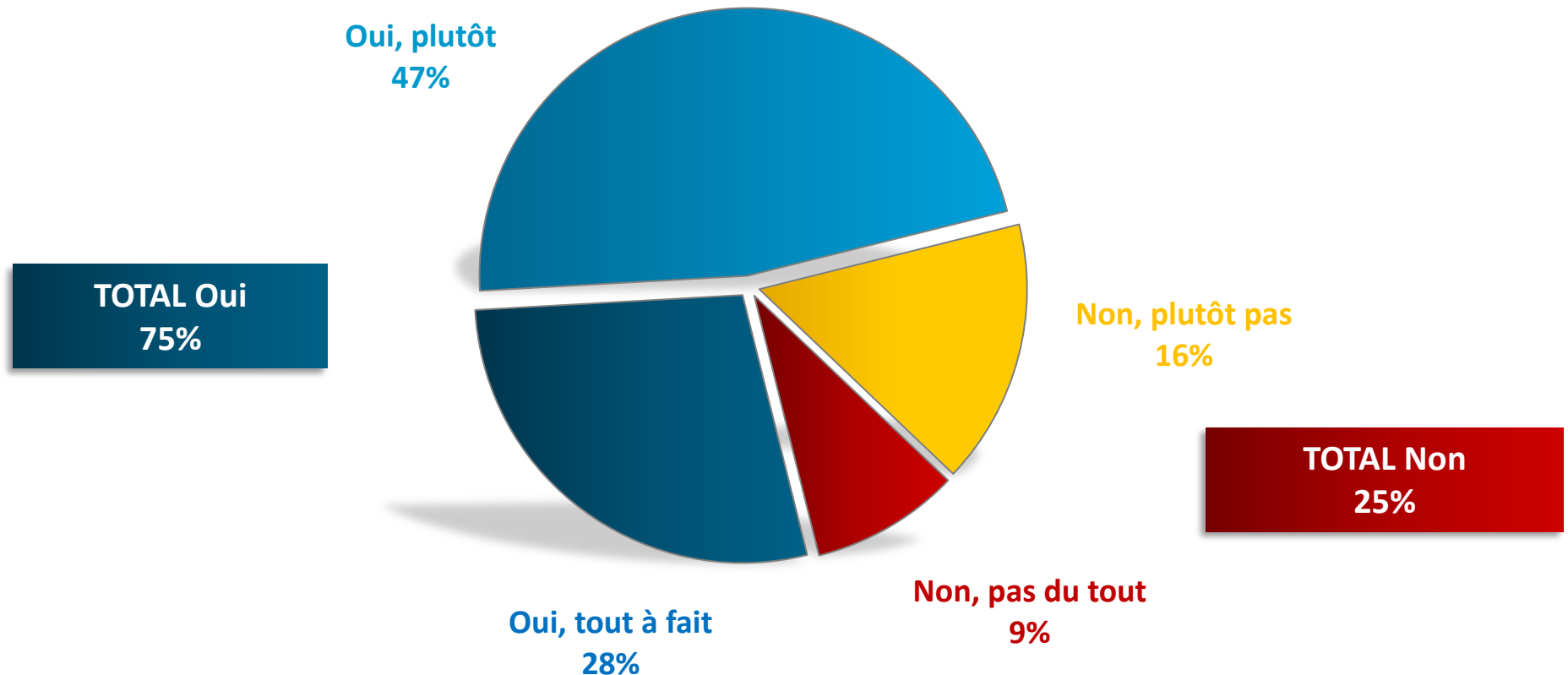
10%

90%



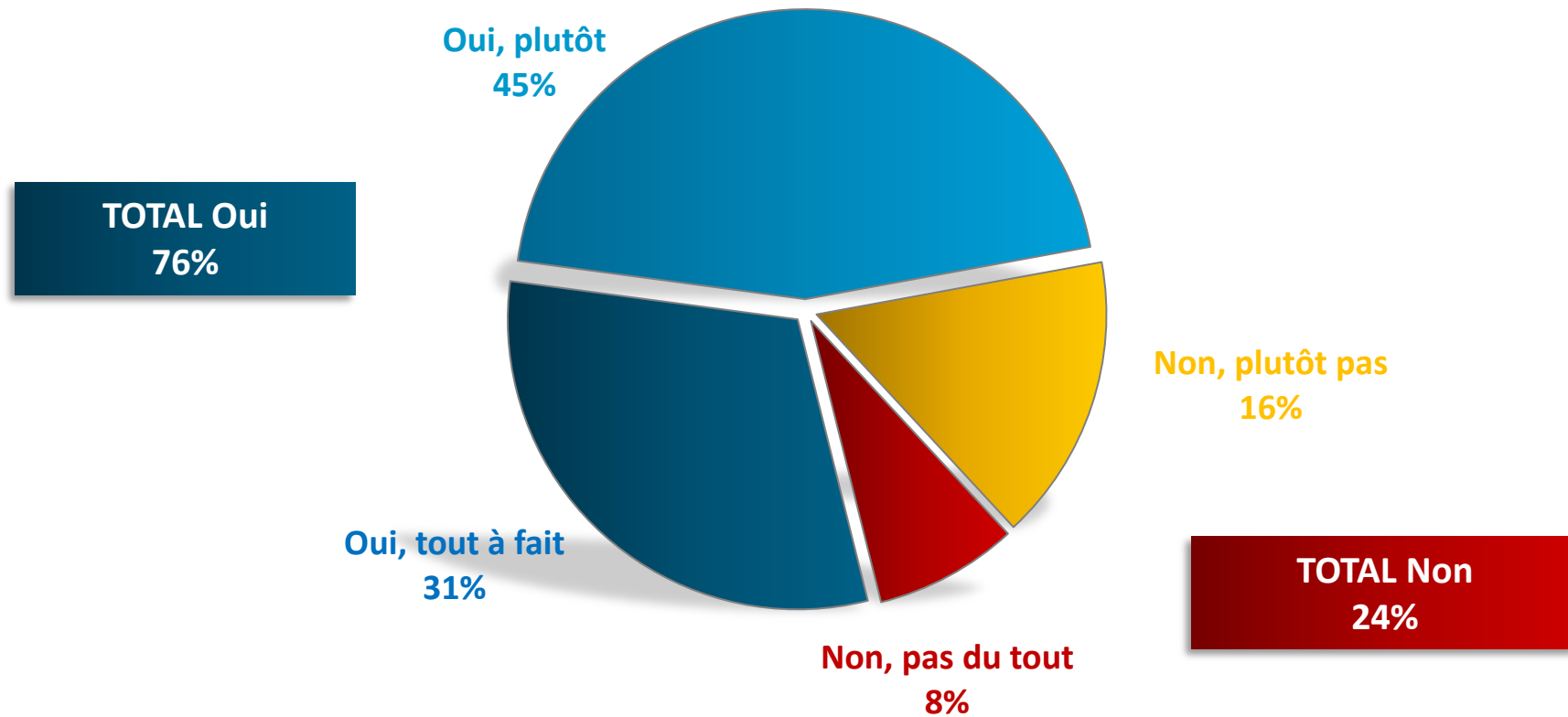
Logique au vu de l'opinion qu'ont les Français de ces établissements, l'adhésion à l'égard d'un renforcement des délégations de service public vers les cliniques et les hôpitaux privés s'avère forte

Question : Personnellement, êtes-vous favorable à un renforcement des délégations de service public vers les cliniques et les hôpitaux privés, c'est-à-dire le fait que les cliniques et les hôpitaux privés puissent remplir davantage de missions et assurer tous les types d'opérations que les hôpitaux publics assurent aujourd'hui ?



Le recours à des cliniques et hôpitaux privés pour la formation des étudiants en médecine serait également très largement approuvé

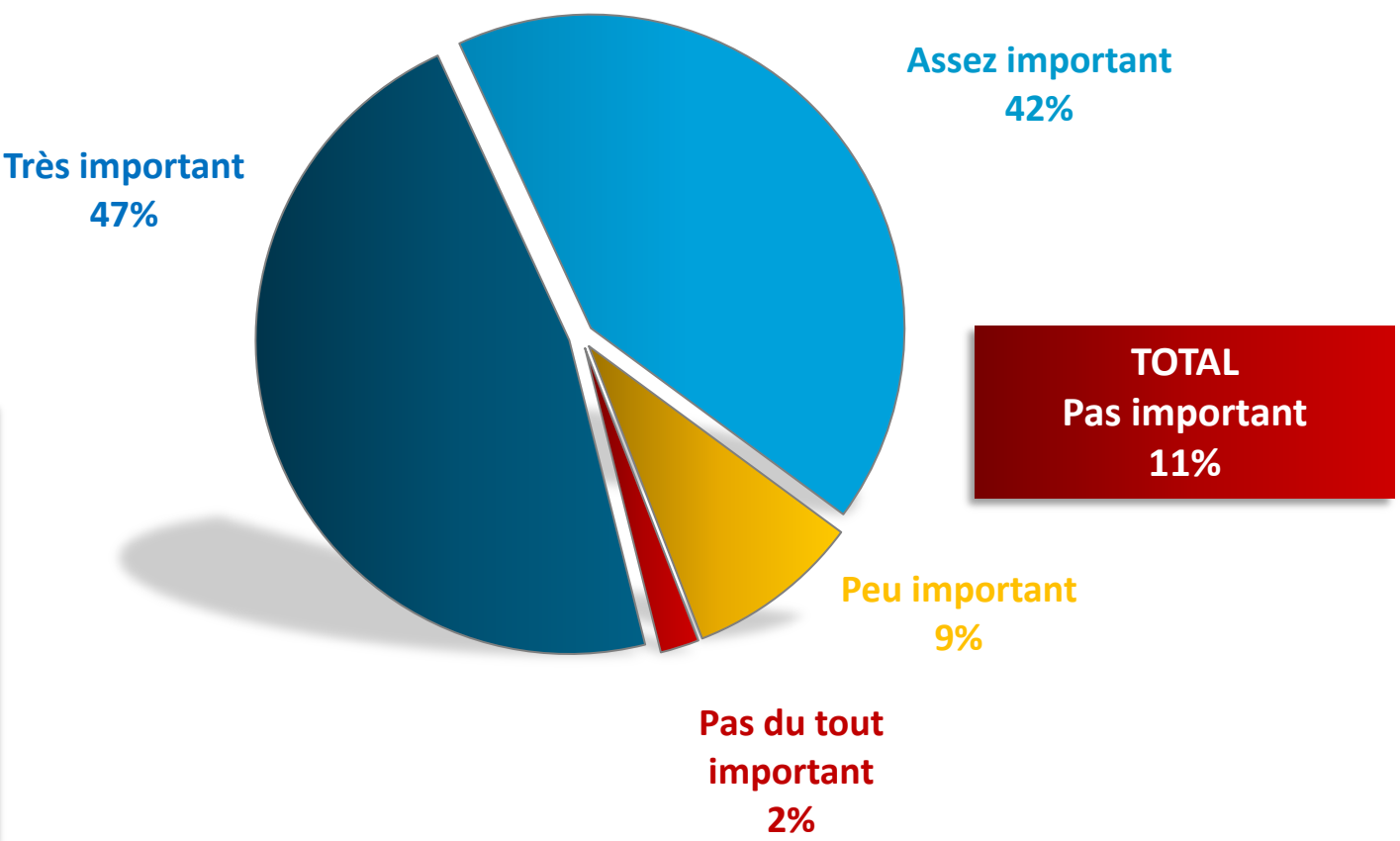
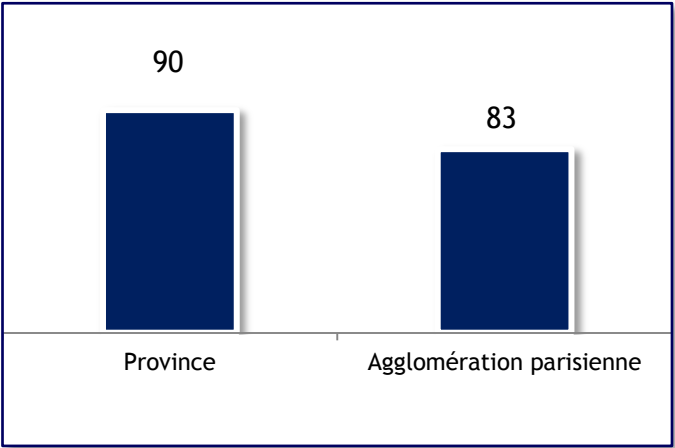
Question : Actuellement, la formation des étudiants en médecine ne se fait quasiment que dans les hôpitaux publics. Seriez-vous favorable à ce que cette formation puisse également être assurée dans les cliniques et hôpitaux privés ?



Question : Pour vous est-il très important, assez important, peu important ou pas important du tout que sur un territoire donné, les patients puissent avoir le choix entre un hôpital public et une clinique ou un hôpital privé ?

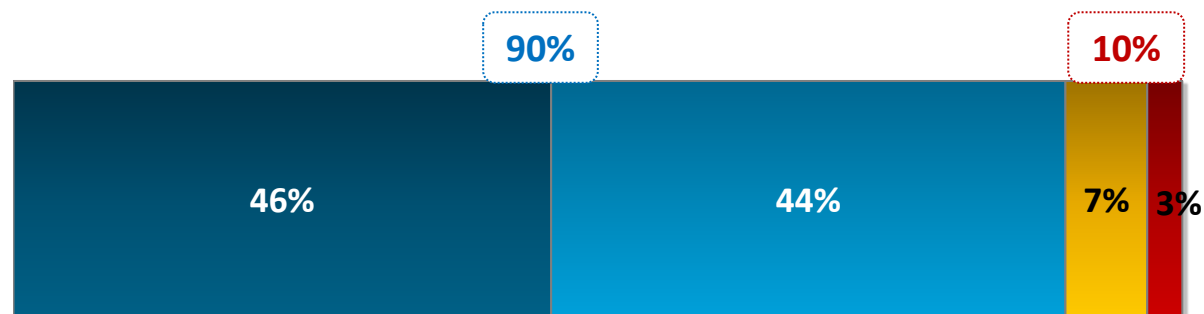
TOTAL
Important
89%

Selon la région

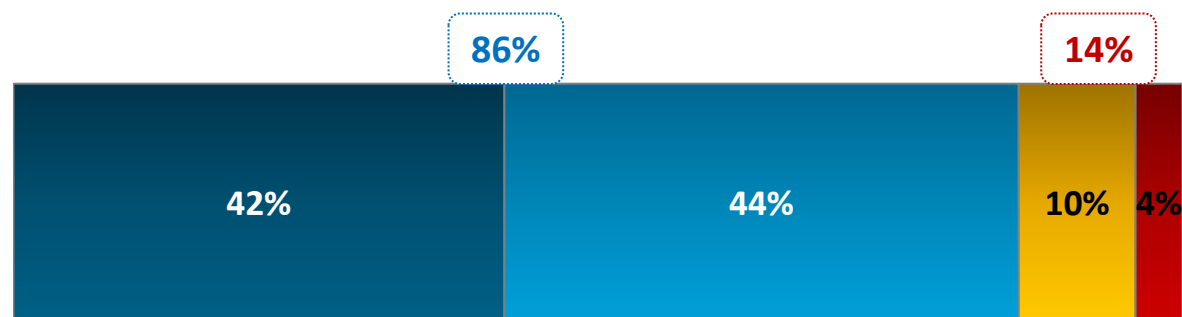


Question : Selon vous, est-ce que le développement des cliniques et hôpitaux privés serait une très bonne chose, une assez bonne chose, une assez mauvaise chose ou une très mauvaise chose en ce qui concerne... ?

L'accessibilité des patients à des établissements de soins partout sur le territoire



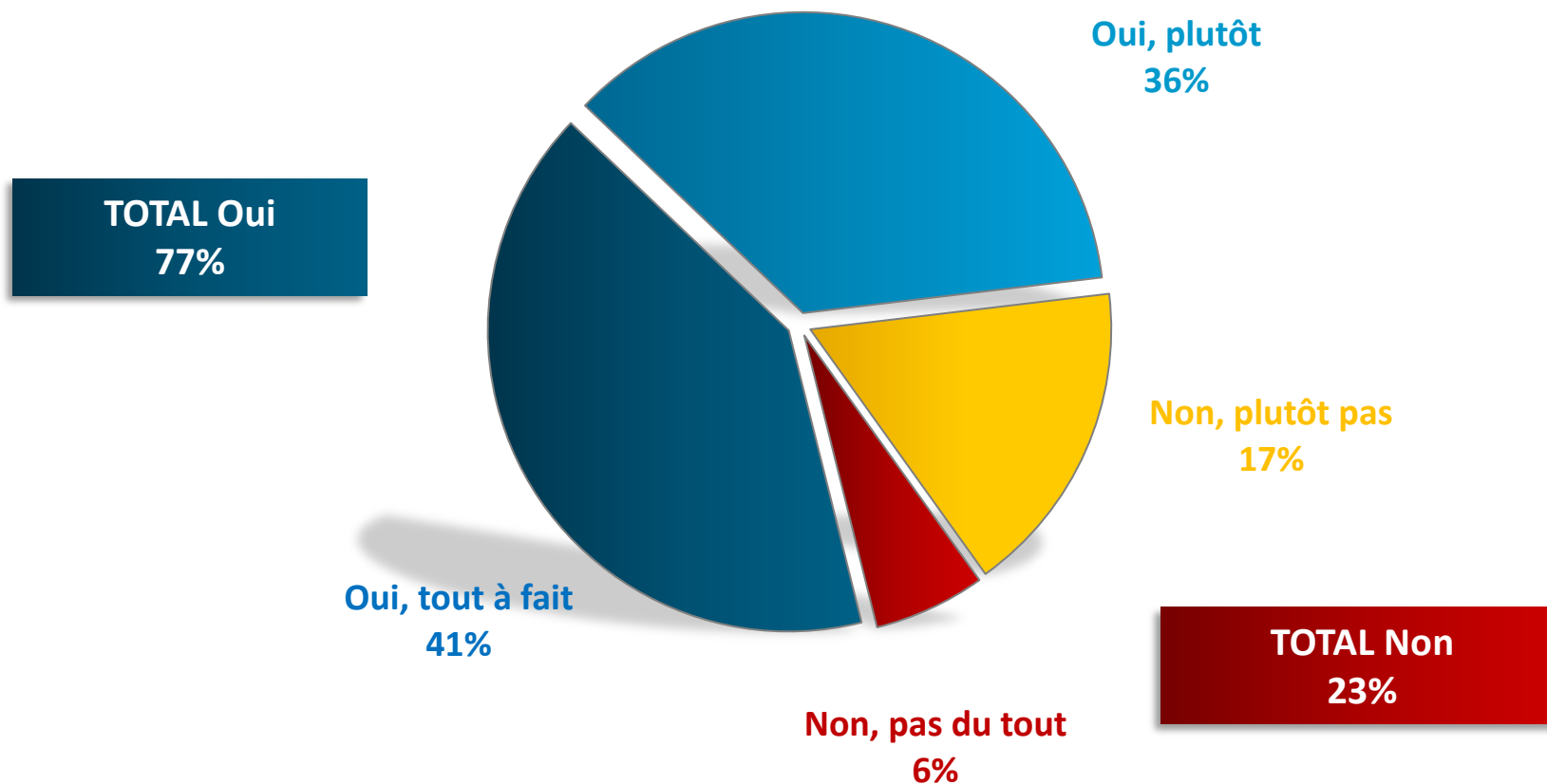
La réduction du déficit de la Sécurité Sociale et la meilleure gestion des dépenses de santé



■ Une très bonne chose ■ Une assez bonne chose ■ Une assez mauvaise chose ■ Une très mauvaise chose

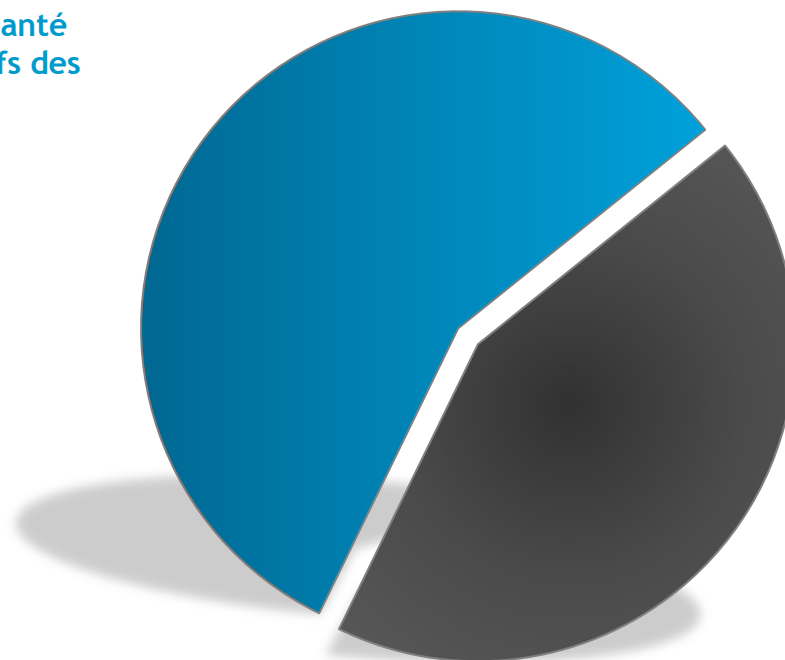
La hausse du remboursement des dépassements d'honoraires est encouragée par plus des trois quarts des Français...

Question : Seriez-vous favorable à ce que les dépassements d'honoraires soient davantage remboursés qu'actuellement ?



Question : Et souhaitez-vous que ces remboursements supplémentaires de dépassements d'honoraires soient pris en charge... ?

Plutôt par les mutuelles et
les complémentaires santé
quitte à ce que les tarifs des
mutuelles et des
complémentaires
augmentent
57%



Plutôt par l'assurance-
maladie quitte à ce que
les cotisations sociales
augmentent
43%

Base : question posée uniquement aux personnes se déclarant favorables à ce que les dépassements d'honoraires soient davantage remboursés qu'actuellement, soit 77% de l'échantillon.